COURS

Dans le cadre du programme de formation, quatre cours complétés par des documents pédagogiques, destinés à être mis à la disposition du public le plus large, seront créés :

Global Environmental Litigation

Ce cours présentera les outils nécessaires à l'élaboration d'une stratégie procédurale efficace dans la lutte contre les dommages environnementaux, en particulier dans la perspective de protection des droits des peuples autochtones. Quelles sont les types de recours internationaux, judiciaires et extra-judiciaires, ouverts à cet égard, et comment choisir les recours pertinents en fonction de l'objectif recherché ?

Multilevel Governance of Natural Resources in the Arctic

Ce cours envisagera l'incidence de la protection et de la promotion des droits des peuples autochtones sur la conception, la mise en œuvre et l'efficacité du droit économique international et du droit de l'environnement.

Arctic Indigenous Peoples Law

Ce cours appréhendera le concept de droit autochtone dans un contexte de pluralisme juridique, et s'attachera à analyser la mise en œuvre, par les populations autochtones, de leurs droits participatifs et de leurs droits fonciers. Il analysera également les conflits entre les modes de subsistance traditionnels des populations autochtones et l' exploitation commerciale des mêmes ressources par les entreprises nationales et

multinationales.

Business and Natural Resources Rights

Ce cours appréhendera des questions liées à la responsabilité sociale des entreprises (RSE), aux droits des peuples autochtones et à la gouvernance multi-niveaux des ressources naturelles dans l'Arctique. Il développera une connaissance approfondie de l' organisation et des conséquences d'une gouvernance multi-niveaux des ressources naturelles, en s'attachant plus particulièrement à son incidence sur les droits des peuples autochtones.